



1. Croix de l'école (1872), au bourg de Champlecy.

Croix fleuronnée portée par un chapiteau à décor floral et un fût cylindrique cannelé. Au croisillon, un cercle entoure le monogramme IHS (Jésus Sauveur des Hommes) surmonté d'une petite croix. On lit une inscription sur le piédestal : « *Don des familles Brivon et Frontiebe 1872.* »



2. Croix du cimetière du bourg de Champlecy.

Croix fleuronnée et évidée à motifs géométriques portée par un fût octogonal fuselé à base carrée. Une plaque repose à côté avec l'inscription : « *A la mémoire des curés de la paroisse : Comte, Lespinasse, Regnier, Guittet, Ca...(?), Berthillot.* »

On peut visiter l'église de l'Assomption de Champlecy du XIe siècle. Endommagée à la Révolution, elle a été restaurée en 1862-1863 et à la fin du XIXe siècle.



3. Croix de l'Etang (1922), à Champlecy, sur D327.

Croix à emmarchement de deux degrés protégée par quatre bornes, avec inscription sur le piédestal trapézoïdal : « *Erigée par la famille BONNOT-GONNARD L'AN 1922.* »



4. Croix de la Nicaise, route de Volesvres, sur D327, à la sortie de Champlecy, avec fût cylindrique cannelé à chapiteau et inscription sur le piédestal : « Salut, ô Croix, notre unique Espérance » 1er vers de la 6e strophe de l'hymne latine en l'honneur de la sainte Croix, « Vexilla Regis », attribuée à Venance Fortunat, évêque de Poitiers au VI^e siècle : « **Ô Crux ave, spes unica, / Hoc Passionis tempore / Auge piis justitiam, / Reisque dona veniam.** » « Salut, ô Croix, unique Espérance / Dans ces temps de la Passion / Fais croître la justice pour les justes / Et donne le pardon aux pêcheurs. »

Sur le portail de l'ancien presbytère, on trouve une pierre sculptée en réemploi : un soleil irradié gravé, au centre, du monogramme IHS (Jésus Sauveur des Hommes) et d'une petite croix ; sous le monogramme sont figurés les trois clous de la Passion.

Avec les photos et la précieuse collaboration de Mare-Anne Gerbe

Paroisse Sainte Madeleine en Charolais
paroisse.charolles@wanadoo.fr

Croix de Champlecy



Par les croix qu'ils ont érigées pour diverses motivations nos ancêtres ont enrichi notre patrimoine et témoigné de leur foi. Pour les chrétiens ces croix restent aujourd'hui « le signe de la présence et de la proximité de Dieu à travers souffrances et joies, jusqu'à la plénitude de la vie éternelle. »

Pastorale du Tourisme et des Loisirs
Diocèse d'Autun, Chalon et Mâcon
www.pastourisme71.com





Situation des croix de Champlecy